

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(PRF AS)

N° de marché : 2019P028S00425

Organisme responsable et contact

AFPA ACCES A L'EMPLOI

Prudhomme Christian

06.98.65.40.19

christian.prudhomme@afpa.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi

Jeune de moins de 26 ans

Personne handicapée

Salarié(e)

Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Information collective

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Pré requis obligatoires liés à la certification

Prérequis pédagogiques :

Pour une bonne adaptation en formation, la maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter) est souhaitée. Aptitudes souhaitées : Organiser, préparer une action, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail, intégrer les principes de développement durable dans son travail.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir et valider les compétences requises pour exercer le métier de plaquiste-plâtrier, conformément au référentiel du titre professionnel.

Contenu et modalités d'organisation

M1 Période d'intégration - 1. Intégrer son groupe et sa formation 2. S'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel 3. Repérer les risques liés à l'exercice du métier et se sensibiliser au développement durable 4. Préciser ses besoins de formation et contractualiser son parcours personnalisé 5. Développer sa culture numérique et si besoin prendre en main la plateforme Métis 6. Sensibiliser à la mixité sociale et professionnelle - 21 h M2 Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre - 1. Réaliser un plafond en plaques de plâtre sur fourrures 2. Réaliser le traitement et la finition des joints 3. Réaliser un plafond rampant en plaques de plâtre sur fourrures 4. Réaliser un plafond en plaques de plâtre sur montants 5. Réaliser un plafond en plaques de plâtre sur ossature primaire - 170 h M3 Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre - 1. Réaliser des habillages de murs par collage de plaques de plâtre et complexes isolants 2. Réaliser un doublage en plaques de plâtre sur montants 3. Réaliser un doublage en plaques de plâtre sur fourrures 4. Réaliser une cloison de distribution en plaques de plâtre sur ossatures intégrant un bloc porte 5. Réaliser une cloison en panneaux alvéolaires intégrant un bloc porte 6. Réaliser une cloison courbe - 212 h M4 Période Entreprise - 1. Mise en application des acquis en situation réelle de travail 2. Développement de compétences transverses - 70 h M5 Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique - 1. Connaître la réglementation thermique associée au métier de plaquiste plâtrier 2. Réaliser sur des plafonds la mise en oeuvre de différents systèmes d'isolation thermique 3. Réaliser la construction d'une gaine technique en plaques de plâtre 4. Réaliser une cloison de doublage sur montants intégrant un système d'isolation thermique 5. Réaliser une cloison de doublage sur fourrures intégrant un système d'isolation thermique - 98 h M6 Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de

...

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel plaquiste-plâtrier - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00143242	du 24/06/2019 au 10/01/2020	BAYONNE (64)	AFPA BAYONNE		Non éligible	
00160220	du 09/09/2019 au 13/03/2020	BAYONNE (64)	AFPA BAYONNE		Non éligible	
00160221	du 28/10/2019 au 12/06/2020	BAYONNE (64)	AFPA BAYONNE		Non éligible	